



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 30445

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de travail des jeunes pendant les vacances. Chaque année, au moment des vacances, de nombreux étudiants cherchent un emploi pour une durée d'un ou deux mois. Ces demandes de travail affluent tous les ans auprès des PME et entreprises artisanales qui, non pas faute de travail mais de moyens, ne peuvent y répondre favorablement. En effet, ces employeurs éventuels sont souvent dissuadés d'embaucher en raison de la lourdeur administrative et des charges sociales pesant sur ces emplois, auxquelles ils ne peuvent faire face. Pourtant il existe un potentiel d'emplois pendant cette période et l'embauche de jeunes apparaît comme une réponse à la demande des petites entreprises qui seraient prêtes à embaucher, et au désœuvrement des jeunes durant cette période. Par ailleurs, ce type d'action serait un moyen efficace pour favoriser l'introduction des jeunes dans le monde du travail. Aussi, elle lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour créer des conditions favorables à l'embauche de jeunes pendant les vacances scolaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30445

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3060